



JOP : De l'argent à dépenser, mais pas pour tous.

UR UFAP de Lyon

Le 5 Février 2024

L' **UR UFAP UNSa Justice de Lyon** est décidément saisie de constater que malgré les effets d'annonces des uns et des autres, la DAP et ses collaborateurs, voici qu'aujourd'hui, il semble que l'effet JO ait perturbé quelque peu les réflexes de nos technocrates habituellement économes et près de leurs sous.

Il est vrai que l'on rechigne surtout à la dépense lorsqu'il s'agit du titre II (qui sert à la rémunération des agents publics), comme on l'a encore vu récemment avec certaines refontes prétendues d'ampleur. En revanche pour le reste, **c'est plutôt open bar**.

Voilà en effet, que les JO vont permettre à nos établissements de renouveler les équipements des salles de musculation en détention.

S'il est vrai que les personnels, grâce à ces superbes JO, pourront pratiquer un peu plus intensivement encore que d'habitude, la course à pied lestée (GPL ou GPB), la lutte, le Jujitsu, le porté de poids (dossiers administratifs), le patine âge (pour ceux proches de la retraite), il ressort des instructions fournies aux services que les abondements budgétaires obtenus par la DAP pour 2024 « **ont uniquement pour vocation de vous permettre de moderniser ou d'étoffer le parc de machines de musculation et des autres gros équipements sportifs en détention** » .

Il y a donc une programmation JOP et équipements pour acquérir dans ce cadre :

«

- *Machines de musculation*
- *Stations de pratique sportive style street work out en extérieur.*
- *Buts de handball, football ;*
- *Poteaux et filets de tennis, volley, badminton.*
- *Tables de Tennis de Table.*
- *Rings gonflables.*

Les crédits peuvent être mobilisés:

- **Via le recours aux prestataires détenteurs du marché national** : LAROQ (machines de musculation en intérieur et agrès street work out extérieur) et CASAL SPORT (pour les petites machines de musculation en extérieur).

»

Quand on va sur les sites de ces deux prestataires, on se rend tout de suite compte qu'on n'a pas affaire à des amateurs au regard des tarifs pratiqués.

Pour l' **UR UFAP UNSa Justice de Lyon** , il n'y a pas de problème dans le fait qu'on acquière du matériel pour la population pénale.

ur.lyon@ufap.fr

On se dit quand même que l'urgence, si on doit regarder les choses par le prisme de l'intérêt de la population pénale, serait sans doute d'améliorer les conditions de détention en rasant et reconstruisant sur place par exemples, les MA Grenoble et St Etienne...

Pour l' **UR UFAP UNSa Justice de Lyon**, les fléchages budgétaires sont bien cruels parce qu'ils semblent sans limites pour certains aspects qui pourraient faire office de vitrine, par contre, sitôt qu'il s'agit de faire des choses utiles pour les personnels (comme une réforme statutaire pour les PA par exemples, eux qui n'en ont pas eu depuis qu'on les a passés en corps commun avec le succès que l'on connaît), tout de suite on sent moins l'enthousiasme de la DAP et a fortiori de notre Ministre.

Dans ce cadre là, et avec tout ce qui semble être complexe pour la pénitencière autour du sujet des JO de Paris, les personnels pourraient avoir le sentiment qu'ils seront juste bons à transpirer pour le plaisir du geste, et qu'en guise de médaille, ils n'auront droit qu'à un coup de sifflet prolongé.

Comme pendant le COVID, les directeurs auront droit aux honneurs et aux primes, ce sont eux qui au large de la détention recevront les mérites de la sueur des personnels qui sur leurs coursives, dans leurs bureaux administratifs, en établissement ou en SPIP, auront eu à absorber le seul surplus que le système leur offrira : Les 12 travaux d'Hercule ;

Pas certain avec tout ça qu'il y ait de quoi rire...

Pour l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon**

Le Secrétaire Général

D.VERRIERE